

Bienvenue,

L'expérience à laquelle vous allez participer est destinée à l'étude de la prise de décision. Nous vous demandons de lire attentivement les instructions, elles doivent vous permettre de bien comprendre l'expérience. Lorsque tous les participants auront lu ces instructions un expérimentateur procédera à une relecture à voix haute.

Toutes vos décisions seront traitées de façon anonyme. Vous indiquerez vos choix à l'ordinateur devant lequel vous êtes assis(e).

Au cours de l'expérience vous allez accumuler des gains en euros en fonction des différentes décisions que vous serez amené(e) à prendre. Votre gain en euros vous sera versé en liquide à la fin de l'expérience selon les modalités définies ci-dessous.

A partir de maintenant nous vous demandons de ne plus parler. Si vous avez des questions levez la main et un expérimentateur viendra vous répondre en privé.

L'expérience comporte deux jeux consécutifs : le jeu 1 et le jeu 2. Les deux jeux seront rémunérés à la fin de l'expérience.

Le jeu 1 est composé de six séquences consécutives : la séquence 1, la séquence 2, la séquence 3 la séquence 4, la séquence 5 et la séquence 6. A la fin de l'expérience une seule de ces six séquences sera sélectionnée par tirage au sort pour être rémunérée pour de bon. Chaque séquence a la même chance d'être sélectionnée. Vous recevrez alors le montant en euros de votre gain pour la séquence sélectionnée.

Le jeu 2 sera entièrement rémunéré.

Pour résumer vous recevrez deux paiements au cours de cette expérience : votre gain en euros pour une des séquences du premier jeu et votre gain en euros pour le deuxième jeu.

Au fur et à mesure du déroulement de l'expérience vous recevrez des instructions spécifiques à chacune des tâches que vous serez amené à réaliser. Après une première lecture individuelle, les instructions seront relues à haute voix par un expérimentateur.

Lorsque l'expérience sera terminée vous serez informé(e) de la séquence sélectionnée pour le jeu 1. Vos gains pour l'ensemble des séquences du jeu 1 ainsi que pour le jeu 2, seront affichés sur votre écran à la fin de l'expérience.

JEU 1

Dans cette partie vos gains seront comptés en ecus et seront convertis en euros à la fin de l'expérience afin de vous être versés en liquide. Le taux de conversion sera précisé à la fin de ces instructions.

Cette partie est subdivisée en six séquences pour lesquelles les règles sont identiques. Chaque séquence comporte 10 périodes consécutives et interdépendantes. Au début de chaque période vous disposerez d'un revenu de 10 ecus. Votre décision à chaque période consistera à déclarer ou à ne pas déclarer votre revenu de 10 ecus. Si vous déclarez votre revenu, vous devrez payer un impôt de 4 ecus (40%). Concrètement, suite à votre déclaration, votre revenu restant de la période sera égal à 6 ecus = $10 - 4$.

Exemple 1: à la période 6 vous déclarez votre revenu. Vous devrez donc payer un impôt de 4 ecus qui sera déduit de votre revenu de la période, qui sera ainsi réduit à 6 ecus.

A la fin de chaque période vous pourrez éventuellement faire l'objet d'un contrôle fiscal. La probabilité que vous soyez contrôlé est de 1 chance sur 3. En cas de contrôle vos quatre dernières déclarations seront vérifiées : votre déclaration pour la période en cours et vos déclarations des trois périodes précédentes. Si pour l'une ou plusieurs de ces périodes vous n'avez pas déclaré votre revenu, vous devrez acquitter une pénalité égale à 75% pour chacune de ces périodes. Concrètement, pour chacune des quatre périodes où vous ne déclarez pas votre revenu vous devrez payer 7,5 ecus.

Exemple 2 : Vous n'avez pas déclaré votre revenu de la période 1 à la période 8 comprise. A la période 8 vous êtes contrôlé. Vous devrez payer une pénalité pour les périodes 8, 7, 6 et 5. Comme le total de vos revenus non déclarés s'élève à 40 ecus (10 ecus pour chacune des périodes 5, 6, 7 et 8), vous devrez donc payer une pénalité de 30 ecus : $7,5 \text{ ecus} \times 4 \text{ périodes}$.

Exemple 3 : Vous ne déclarez pas votre revenu aux périodes 1, 2, et 3 et vous déclarez votre revenu pour toutes les périodes suivantes. Vous êtes contrôlé à la période 5. Vous êtes redevable pour les périodes 5, 4, 3 et 2 des revenus non déclarés. Vous devrez payer une pénalité pour les périodes 2 et 3, car aux périodes 4 et 5 vous avez déclaré vos revenus. Comme les revenus non déclarés s'élèvent à 20 ecus (10 ecus pour chacune des périodes 2 et 3), vous devrez donc payer une pénalité de 15 ecus = $7,5 \text{ ecus} \times 2$.

Si vous avez déjà subi un contrôle par le passé et que vous avez déjà payé des pénalités pour certaines périodes passées où vous n'avez pas déclaré votre revenu, vous ne serez plus redevable pour ces périodes. Plus précisément vous n'aurez pas à payer deux fois pour un revenu non déclaré.

Exemple 4 : Vous ne déclarez pas votre revenu aux périodes 1, 2, et 3 et vous déclarez votre revenu pour les périodes suivantes. Vous avez été contrôlé à la période 5. Vous êtes de nouveau contrôlé à la période 6. Vous êtes redevable pour les périodes 6, 5, 4 et 3. Vous n'avez aucune pénalité à payer

car vous avez déclaré votre revenu des périodes 4, 5 et 6, et vous avez déjà payé une pénalité pour la période 3, parce-que vous avez été contrôlé à la période 5.

Vous n'aurez pas de calcul à faire. En effet l'ordinateur vous communiquera à chaque période votre « pénalité potentielle », c'est-à-dire le montant des pénalités que vous devrez payer en cas de contrôle à cette période, en fonction de vos déclarations passées et des contrôles passés déjà effectués.

Chaque période est subdivisée en 2 étapes.

Etape 1

A l'étape 1 vous devrez compléter le premier tableau, qui s'affichera sur votre écran. Dans la première colonne figure le numéro de la période et dans la seconde colonne le revenu de la période. Dans la troisième colonne vous devrez indiquer à l'ordinateur si vous déclarez ou non votre revenu. Suite à cette déclaration, l'écran affichera automatiquement les éléments suivants : dans la quatrième colonne l'**impôt de la période** (revenu déclaré \times 40%), dans la cinquième colonne la **pénalité potentielle**, c'est-à-dire le montant que vous devrez payer dans le cas où vous êtes contrôlé ($75\% \times$ total des revenus non déclarés des quatre dernières périodes) et dans la sixième colonne, le **prélèvement total** si vous êtes contrôlé, c'est-à-dire l'impôt de la période (quatrième colonne), plus la pénalité potentielle (cinquième colonne).

Tant que vous n'aurez pas « validé » vous pourrez modifier votre déclaration de revenu. A chaque fois que vous modifierez votre déclaration, les montants qui s'afficheront dans les colonnes « Impôt de la période », « Pénalité potentielle » et « Prélèvement si contrôle » seront automatiquement mis à jour. Lorsque vous aurez appuyé sur le bouton « valider » votre déclaration de la période deviendra définitive et vous passerez automatiquement à l'étape 2.

La figure 1 illustre l'affichage du tableau.

Etape 2

A l'étape 2 vous serez informé si vous êtes contrôlé ou non pour cette période. Si vous n'êtes pas contrôlé, vous payerez seulement le montant affiché dans la colonne « Impôt de la période ». Si vous êtes contrôlé, vous devrez payer en plus la pénalité potentielle qui apparait dans la cinquième colonne. Le deuxième tableau qui sera affiché sur l'écran correspond au tableau récapitulatif complet de la période, dans lequel apparaitront, en plus des six premières colonnes décrites à l'étape 1, les quatre colonnes suivantes : si vous êtes **contrôlé ou non** (colonne 7), le **prélèvement effectif** (colonne 8) égal au montant de la colonne 4 si vous n'êtes pas contrôlé, ou au montant de la colonne 6 si vous êtes contrôlé, le **gain de la période** (colonne 9) qui est égal au revenu de la période moins le prélèvement effectif, et le **gain cumulé** depuis le début de la séquence (colonne 10).

La figure 2 illustre l'affichage de ce tableau.

En cas de contrôle vos quatre dernières déclarations seront vérifiées : votre déclaration pour la période en cours et vos déclarations des trois périodes précédentes. Donc, à chaque période, la pénalité potentielle est calculée à partir de votre déclaration pour la période en cours, ainsi que de vos déclarations des trois périodes précédentes. De ce fait, dans le deuxième tableau, seules les trois dernières lignes seront actives. Elles seront représentées en bleu sur l'écran de vos ordinateurs.

Rémunération

A la fin du jeu 1, une des 6 séquences sera tirée au sort pour être rémunérée pour de bon. Votre gain en ecus pour cette séquence sera alors transformé en euros. Le taux de conversion est :

1 euro = 5 ecus.

JEU 2

Pour ce jeu vous devrez compléter à l'écran le tableau ci-dessous. Ce tableau comporte 11 questions consécutives. Pour chaque question vous devrez choisir l'option A ou l'option B, en saisissant dans la zone de texte de la ligne correspondante soit A soit B.

L'option A est une loterie qui rapporte 8 euros ou 10 euros, et l'option B est une loterie qui rapporte 0.50 euro ou 19.25 euros. Pour une question donnée les chances de gagner le montant le plus faible sont les mêmes pour chacune des deux loteries. Par contre ces chances varient d'une question à l'autre.

Exemples :

- (1) A la question 1 si vous choisissez l'option A vous avez 100 % de chances de gagner 8 euros et 0 % de chances de gagner 10 euros. Si vous choisissez l'option B vous avez 100 % de chances de gagner 0.50 euro et 0 % de chances de gagner 19.25.
- (2) A la question 7 si vous choisissez l'option A vous avez 40 % de chances de gagner 8 euros et 60 % de chances de gagner 10 euros. Si vous choisissez l'option B vous avez 40 % de chances de gagner 0.50 euro et 60 % de chances de gagner 19.25 euros.

	Option A	Option B	Votre choix (A ou B)
1	8 euros avec 100 % de chances ou 10 euros avec 0 % de chances	0.50 euro avec 100 % de chances ou 19.25 euros avec 0 % de chances	
2	8 euros avec 90 % de chances ou 10 euros avec 10 % de chances	0.50 euro avec 90 % de chances ou 19.25 euros avec 10 % de chances	
3	8 euros avec 80 % de chances ou 10 euros avec 20 % de chances	0.50 euro avec 80 % de chances ou 19.25 euros avec 20 % de chances	
4	8 euros avec 70 % de chances ou 10 euros avec 30 % de chances	0.50 euro avec 70 % de chances ou 19.25 euros avec 30 % de chances	
5	8 euros avec 60 % de chances ou 10 euros avec 40 % de chances	0.50 euro avec 60 % de chances ou 19.25 euros avec 40 % de chances	
6	8 euros avec 50 % de chances ou 10 euros avec 50 % de chances	0.50 euro avec 50 % de chances ou 19.25 euros avec 50 % de chances	
7	8 euros avec 40 % de chances ou 10 euros avec 60 % de chances	0.50 euro avec 40 % de chances ou 19.25 euros avec 60 % de chances	
8	8 euros avec 30 % de chances ou 10 euros avec 70 % de chances	0.50 euro avec 30 % de chances ou 19.25 euros avec 70 % de chances	
9	8 euros avec 20 % de chances ou 10 euros avec 80 % de chances	0.50 euro avec 20 % de chances ou 19.25 euros avec 80 % de chances	
10	8 euros avec 10 % de chances ou 10 euros avec 90 % de chances	0.50 euro avec 10 % de chances ou 19.25 euros avec 90 % de chances	
11	8 euros avec 0 % de chances ou 10 euros avec 100% de chances	0.50 euro avec 0 % de chances ou 19.25 euros avec 100% de chances	

Tant que vous n'aurez pas « validé » vous pourrez changer votre choix à tout moment pour chacune des questions. Lorsque vous aurez entièrement complété le tableau et « validé » vous ne pourrez plus changer.

Rémunération

Votre gain pour le **jeu 2** sera déterminé comme suit. L'ordinateur commence par tirer au sort une des 11 questions. L'option que vous aurez choisie pour cette question sera ensuite utilisée pour déterminer votre gain. Par exemple si la question 7 est tirée au sort et que vous avez choisi l'option B pour cette question vous aurez 40 % de chances de gagner 0.50 euros et 60 % de chances de gagner 19.25 euros. Pour déterminer votre gain final l'ordinateur tirera au sort un nombre compris entre 1 et 100. Dans l'exemple précédent, si ce nombre est compris entre 1 et 40 vous gagnerez 0.50 euro, et s'il est compris entre 41 et 100 vous gagnerez 19.25 euros.